



Bulletin Hebdo-confinement n° 2 - 14 novembre 2020

Actifs et solidaires !

Dans ce deuxième numéro de l'Hebdo de Lalouvesc, vous trouverez, actualité oblige, un entretien avec le Docteur Chieze sur la deuxième vague de la pandémie à Lalouvesc, quelques nouvelles de l'EPHAD et de la Lyre Louvetonne confinés, mais aussi les résultats du vote sur la "monnaie locale", des nouvelles des pompiers, du pylône de télécommunications et bien d'autres choses encore dont, évidemment, l'activité de la Mairie. Même confiné, Lalouvesc reste toujours actif et solidaire !

Ce Bulletin est aussi le vôtre. Il accueille les articles ou informations proposés par les associations ou les lecteurs attachés au village. N'hésitez pas à envoyer vos remarques, textes, informations, documents, photos, clins d'œil à l'adresse de la Mairie : mairie@lalouvesc.fr, vous contribuerez ainsi activement au bien-être du village.

Sommaire

Le mot du Maire

Actualités de la Mairie

Subventions

Succès pour l'agence postale dès l'ouverture

Groupes de travail

Ecolotissement

Zoom

Pandémie : la deuxième vague

L'EPHAD, confiné mais accessible

La Lyre Louvetonne

Suivi

Cérémonie du 11 novembre

Les Babets ont gagné

Un nouveau camion pour les pompiers

4G : le permis de construire du pylône déposé

Succès dès l'ouverture pour l'Agence postale

Attention à l'influenza aviaire

Les mots louvetons et gags cachés

Le mot du maire

Bonjour à toutes les villageoises et à tous les villageois,

C'est avec une grande tristesse que je commence cette lettre. Je tiens à présenter toutes mes condoléances à l'ensemble de la famille Deygas. Rémy nous a quitté, ce jour du 11 novembre, je le revois encore il y a un an, devant le monument aux morts, au garde-à-vous avec son drapeau au bout des bras, avec tous ses difficiles souvenirs dans les yeux... Aujourd'hui il n'est plus, emporté par cette terrible maladie. Toute ma gratitude et mes plus tendres pensées à l'ensemble de la famille. Cette maladie désastreuse est terriblement contagieuse, je vous en conjure, respectez les règles sanitaires, sortez le moins possible et toujours masqués, il faut encore tenir le coup quelques temps.

Je souhaite également un rapide rétablissement à notre ami Jacques Trébuchet qui est à l'hôpital et qui lutte dans ce difficile combat contre la maladie. J'accompagne de mes plus affectueuses pensées toute sa courageuse famille dans leur attente interminable.

Nous continuons notre action, l'élagage des arbres est en bonne voie. Nous allons essayer d'apporter un soin tout particulier dans la décoration de Noël, nous en avons tous grandement besoin. Je sollicite l'ensemble de la population pour décorer leurs maisons, leurs balcons, leurs fenêtres, leurs arbres devant chez eux dans le jardin. Je compte sur les commerçants pour nous faire de belles vitrines de Noël. Il faut que notre village brille de tout son éclat en signe de pieds de nez à la morosité provoquée par cette terrible pandémie. Alors tous à vos décors, il nous faut une illumination de NOËL à l'image de la richesse touristique de notre village et à la qualité de sa population.

Lalouvesc un village volontaire !

Jacques Burriez, Maire de Lalouvesc

Actualités de la Mairie

Malgré les difficultés du moment, l'activité à la Mairie ne ralentit pas, même s'il faut modifier les procédures et réduire les réunions. Vous trouverez ci-dessous quelques-uns des éléments marquants de la semaine. Ajoutons que vendredi, avec l'aide de la gendarmerie qu'il faut remercier, un chien mordant a été éloigné du village.

Subventions

Les trois demandes de subventions déposées à la préfecture concernant les travaux d'aménagement de la Mairie, la réparation du cimetière et la démolition de l'hôtel Beauséjour ont été acceptées. Elles représentent chaque fois 35% du montant des travaux, soit un total de 96.000 €. C'est une très bonne nouvelle.

Nous attendons encore la réponse pour celles demandées à la Région soit 45% supplémentaires. Elle ne devrait plus trop tarder. Nous espérons pouvoir ainsi poursuivre les travaux déjà engagés : le cimetière d'abord, puis l'hôtel Beauséjour.

Succès pour l'agence postale dès l'ouverture

Le 12 novembre, il y avait la queue à l'agence postale au premier jour d'ouverture. C'était le début, il a fallu s'ajuster un peu, tout le monde a été patient. Voilà donc une promesse électorale remplie et un service de poste plus pérenne pour la population.

Groupes de travail

Le confinement rend difficile la réunion de comités ouverts aux non-élus. Nous avons alors décidé d'organiser des groupes de travail thématiques avec chaque fois quelques élus et trois habitant(e)s du village non-élu(e)s, désignés par le Conseil. Les deux premiers groupes se réuniront la semaine du 16 novembre, l'un sur le plan de circulation et de stationnement du village, l'autre sur le camping et les journées citoyennes.

Des initiatives sont donc à prévoir prochainement sur ces deux sujets.

Ecolotissement

Parmi les votes importants du prochain Conseil, il y aura celui sur le projet d'écolotissement du Bois de Versailles. Plusieurs réunions se sont tenues dernièrement avec l'architecte et le géomètre chargés du dossier. Une évaluation précise des travaux d'aménagement a été réalisée et une nouvelle version du règlement est en cours de finalisation.

L'objectif est toujours de proposer un lotissement exemplaire par sa qualité et son respect de l'environnement, en mettant l'accent sur la filière bois, mais il ne faut pas engager la Commune dans une aventure trop risquée pour ses finances. Le coût de l'aménagement serait de 270.000 €. Pour ce genre de projet, il n'y a pas de subvention. Le coût doit donc être couvert par les achats des lots.

Plusieurs acheteurs potentiels ont manifesté avec insistance leur intérêt. Si le Conseil le décide, un dossier complet leur sera envoyé pour que les premiers compromis puissent être signés, une promotion dynamique sera réalisée pour compléter le plus rapidement possible les ventes des lots et les travaux d'aménagement seront engagés au printemps.

Zoom

Cette semaine, par force, le confinement se trouve aux premières loges de nos sujets. On trouvera ci-dessous un entretien avec le docteur Chieze, des nouvelles de l'EPHAD et quelques regrets d'une musicienne de la Lyre Louvetonne contrainte de ranger sa clarinette.

Pandémie : la deuxième vague

Comme pour le premier confinement, nous avons demandé à Didier Chieze, médecin de Lalouvesc, son avis sur la deuxième vague de la pandémie qui nous tient de nouveau confinés.

Entretien réalisé par Jean-Michel Salaün

JM. S : Y a-t-il des différences entre la première vague et la seconde ?

D. Chieze : la seconde vague est montée plus vite, mais il semble que l'on approche d'un palier. Les services de réanimation sont mieux organisés, mais malgré tout, il semble que 30 à 40% des interventions non urgentes ont dû être repoussées.

Les règles de confinement sont plus légères, mais elles paraissent mieux respectées du moins à Lalouvesc. Il y a moins de personnes dehors et tout le monde est masqué. Mais évidemment dans les transports en commun, au travail, dans les lycées le virus circule. On constate aussi que beaucoup moins de maisons secondaires sont restées occupées : les enfants vont à l'école, souvent le travail se poursuit... et avec l'hiver, les maisons ne sont pas toujours bien isolées.

JM. S : Lalouvesc semble avoir été plus touché par la seconde vague que par la première, comment cela s'explique-t-il ?

D. Ch. : C'est assez mystérieux. Il est possible qu'il y ait eu beaucoup de mouvements en fin de saison et au cours des vacances de la Toussaint. En comptant Saint Pierre sur Doux, on compte au moins 25 cas de Covid 19. Il y en a aussi à Arlebosc, à Saint Félicien à St Romain d'Ay, dans le bassin d'Annonay. L'Ardèche a trinqué, mais aussi la Haute-Loire, la Loire, le Puy-de-Dôme...

JM. S : Quand peut-on espérer un déconfinement ?

D. Ch. : Le confinement sera sans doute prolongé, au moins jusqu'au 15-20 décembre. Tout le monde espère être libéré pour Noël, Quoi qu'il en soit, il ne faudra pas rater le déconfinement. Il faudra qu'il soit prudent et progressif et faire attention au moins jusqu'au printemps. Il peut encore y avoir une troisième vague, pas nécessairement aussi forte que les deux premières, et il ne faut pas oublier non plus que l'hiver est propice à d'autres maladies comme la grippe qui peuvent se combiner avec la pandémie du Covid 19 et peser fortement sur notre système de santé.

Quelques liens utiles

[Guide pratique à destination des artisans, des commerçants, des restaurateurs et des indépendants](#)

[Attestations de déplacement](#)

[Informations Coronavirus du gouvernement](#)



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

Liberté
Égalité
Fraternité

30 octobre 2020

Coronavirus COVID-19

Ouverture et fermeture des établissements recevant du public

Afin de ralentir la propagation du virus, les mesures d'hygiène et de distanciation physique, définies au niveau national doivent être observées en tout lieu et en toute circonstance. Les rassemblements, réunions, activités et accueils qui ne sont pas interdits doivent être organisés en veillant au strict respect de ces mesures.

Catégories d'établissements ne pouvant plus accueillir du public

L : salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple, à l'exception des salles d'audience des juridictions ;
M : magasins de vente et centres commerciaux sauf pour leurs activités de livraison et de retraits de commandes ;
N : restaurants et débits de boissons, sauf pour leurs activités de livraison et de vente à emporter, le « room service » des restaurants et bars d'hôtels et la restauration collective sous contrat ;
P : salles de danse et salles de jeux ;
S : bibliothèques, centres de documentation ;
T : salles d'expositions ;

X : établissements sportifs couverts ;
Y : musées ;
CTS : chapiteaux, tentes et structures ;
PA : établissements de plein air ;
U : établissements de cure thermale ou de thalassothérapie ;
Fermeture des campings, villages vacances et hébergements touristiques, sauf lorsqu'ils constituent pour ceux qui y vivent un domicile régulier ou pour l'accueil de personnes en isolement ou en quarantaine.

Établissements pouvant recevoir du public à titre dérogatoire dans le strict respect des mesures sanitaires et de distanciation physique



Commerce de détail de produits surgelés
Commerce d'alimentation générale
Supérettes
Supermarchés
Magasins multi-commerces
Hypermarchés
Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé
Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé
Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé
Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé
Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé
Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé
Les distributions alimentaires assurées par des associations caritatives
Commerce de détail d'aliments et fournitures pour les animaux de compagnie, jardinerie
Commerce de détail alimentaire sur éventaires lorsqu'ils sont installés sur un marché
Commerce de détail de produits à base de tabac, cigarettes électroniques, matériels et dispositifs de vapotage en magasin spécialisé



Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
Réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication
Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques
Réparation d'équipements de communication
Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé
Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé
Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé



Services publics
Services à la personnes à domicile
Activités des agences de placement de main-d'œuvre
Activités des agences de travail temporaire



Commerce de détail de matériaux de construction, quincaillerie, peintures et verres en magasin spécialisé
Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens
Location et location-bail de machines et équipements agricoles
Location et location-bail de machines et équipements pour la construction
Fourniture nécessaire aux exploitations agricoles
Commerce de détail de carburants et combustibles en magasin spécialisé, boutiques associées à ces commerces pour la vente de denrées alimentaires à emporter, hors produits alcoolisés, et équipements sanitaires ouverts aux usagers de la route



Entretien, réparation et contrôle technique de véhicules automobiles, de véhicules, engins et matériels agricoles
Location et location-bail de véhicules automobiles
Commerce d'équipements automobiles
Commerce et réparation de motocycles et cycles
Services de transports



Hôtels et hébergement similaire à l'exclusion des villages vacances, maisons familiales et auberges collectives
Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée lorsqu'il constitue pour les personnes qui y vivent un domicile régulier
Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs lorsqu'ils constituent pour les personnes qui y vivent un domicile régulier



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé
Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé
Commerce de détail d'optique
Laboratoires d'analyse

AUTRES

Blanchisserie-teinturerie
Blanchisserie-teinturerie de gros
Blanchisserie-teinturerie de détail
Services funéraires
Activités financières et d'assurance
Commerce de journaux et papeterie en magasin spécialisé
Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé
Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés
Commerce de gros
Cliniques vétérinaires et cliniques des écoles vétérinaires

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES





L'EHPAD confiné, mais accessible

Malgré ce nouveau confinement et les mesures qui en découlent, la vie continue à l'EHPAD ! Les animations avec Isabelle ont toujours lieu par petits groupes et les visios avec les familles redémarrent. A ce jour, les résidents circulent

librement dans l'établissement et prennent leurs repas ensemble tout en maintenant la distanciation.

La situation sanitaire peut évoluer à tout moment mais actuellement il est possible de rendre visite à ses proches sur rendez-vous tous les après-midi du mercredi au dimanche. Nous espérons pouvoir conserver ce lien indispensable à tous, résidents comme visiteurs, aussi longtemps que possible et cela ne sera réalisable que si chacun respecte scrupuleusement les mesures en place.

Du bout de la rue, Saint Régis veille sur nos résidents et nous l'espérons pour longtemps encore !!

Nadège Bergeron

La Lyre Louvetonne, quelques répétitions et puis...

Vendredi 9 octobre, c'était la reprise des répétitions pour la Lyre Louvetonne. Ces reprises ont été de courte durée. En effet, nous n'avons fait que deux répétitions suite à la nouvelle annonce du Président.

Nous avons quand même pu travailler et revoir quelques morceaux. Ce fut l'occasion pour les musiciens de se retrouver, tout en respectant les gestes barrières. Mais bien sûr, ce fut l'occasion de ressortir nos instruments qui ont eu le temps de prendre la poussière. Cette année a été difficile pour la Lyre. Beaucoup de sorties et de concerts ont été annulés. Nous en sommes encore plus touchés, car tout cela recommence au moment de notre première sortie qui nous tient à cœur : la cérémonie du 11 novembre.

Cela est dur de ne pas pouvoir rendre hommage en cette journée si importante. C'est dur aussi pour tout le monde de ne pas entendre sonner les clairons suivis de la Marseillaise et de quelques morceaux. Pour le moment, toutes nos répétitions hebdomadaires sont annulées. Il est très difficile de prévoir pour l'instant des sorties, des concerts, la vente de nos calendriers, le concours de belote...

Mais il y a plus important aujourd'hui que le loisir. Le



soutien aux personnes malades. Le courage pour les familles des personnes décédées. Et bien sûr la fin de cette pandémie.

Malgré tout cela, nous attendons avec impatience de pouvoir rejouer ensemble, mais surtout de pouvoir partager notre musique. Elle sera sûrement d'une grande aide pour oublier tous ces mauvais moments.

Aline Delhomme

(photo OT, répétition du 17 juillet 2020)

Matthieu Fraysse avait eu la bonne idée de partager un concert de la Lyre pour soutenir notre moral pendant le premier confinement. C'est le moment d'y revenir. [Bis \(cliquer\)](#) !

Cérémonie du 11 novembre



Cérémonie du 11 novembre 2020 à Lalouvès

Les Babets ont gagné



Il y a eu 37 votes exprimés dans le bulletin de la semaine dernière pour le nom de l'éventuelle future monnaie locale du village et le résultat est on ne peut plus clair. Babet = 35 votes ; Douglas = 2 votes, soit 94,59% pour le Babet ! Nous avons donc réalisé une maquette des

billets que vous pouvez admirer ci-joint. Pour simplifier les calculs de monnaie, nous avons choisi la parité avec l'euro. Donc :

1 Babet = 1 Euro

Pour éviter les faux monnayeurs, chaque billet sera numéroté et sera tamponné au dos avec le logo et le cachet de la Mairie.

Ainsi comme cadeau de Noël, chaque Louvetonne ou Louvetou de plus de 65 ans aura droit à une planche de cinq billets de cinq Babets à découper, soit l'équivalent de vingt-cinq euros à dépenser chez les commerçants du village jusqu'à fin juin 2020. Ces derniers pourront ensuite se faire rembourser à la Mairie.

La distribution démarrera du 7 décembre à la Mairie.

Un nouveau camion pour les pompiers



Mardi 10 novembre, un nouveau camion est arrivé à la caserne des pompiers de Lalouvesc. C'est un CCFM, camion-citerne feu de forêt. C'est un camion plus récent. Il arrive du centre de secours de Largentière, il est équipé de l'autoprotection pour le feu de forêt (protection de la cabine et des roues en cas de prise par le feu). Il vient remplacer l'ancien camion de feu de forêt, qui sera soit réformé soit réhabilité pour que les pompiers puissent intervenir en toute sécurité.

4G : le permis de construire du pylône déposé

Une téléphonie mobile vraiment opérationnelle se fait toujours désirée sur Lalouvesc. Mais un petit pas vient d'être franchi : le permis de construire du pylône de SFR est affiché sur le terrain. Sa construction devrait commencer. Le pylône doit être installé au plus tard pour juillet prochain, mais on espère tous que ce sera bien plus tôt !

C'est l'occasion de faire le point sur les ondes et leur éventuelle nocivité. Les ondes, invisibles et impalpables, sont sources de peur et beaucoup de discours non-vérifiés circulent sur les réseaux sociaux. C'est pourquoi, il est préférable de consulter des organismes indépendants, neutres, et peu perméables aux pressions.



Ainsi on pourra se référer à la [fiche Wikipédia \(cliquer\)](#) qui fait le tour de tous les arguments. Extrait de son introduction :

“Ces champs électromagnétiques, lorsqu’ils respectent les normes de sécurité, sont perçus par certains comme une « [pollution électromagnétique](#) » dangereuse pour la santé, alors que les études scientifiques de ces dernières années ne permettent pas de confirmer cette dangerosité. En 2018, l’[OMS](#) déclare qu’un « grand nombre d’études ont été menées depuis deux décennies afin de savoir si la téléphonie mobile crée un risque potentiel pour la santé. À ce jour, aucun effet nuisible sur la santé causé par l’usage d’un téléphone mobile n’a été démontré. » Les impacts sur le très long terme de l’exposition au rayonnement électromagnétique issus des appareils modernes restent encore relativement méconnus.”

Par ailleurs, l’association UFC-Que Choisir a réalisé un important dossier sur le sujet, en voici l’introduction :

“Alors que les études scientifiques rassurantes s’accumulent à propos de l’innocuité des ondes de téléphonie mobile et du Wi-Fi, des associations tiennent un discours alarmiste, au risque d’amener les pouvoirs publics à adopter des mesures de protection aussi coûteuses qu’inutiles.” L’UFC a ainsi passé au crible les arguments de ces associations ([cliquer ici](#)).

Attention à l'influenza aviaire



Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

Si vous êtes dans une commune en risque élevé :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.

Dans tous les cas :

- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre de volaille sans précautions particulières ;
- il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

Les mots louvetons et gagas cachés

Mots cachés louvetons et gagas

P	X	B	A	B	E	T	T	A	B	A	Z	U	T
O	V	B	O	M	B	I	N	E	S	E	V	U	C
M	A	P	P	I	N	C	H	E	R	P	V	S	F
O	M	Y	V	K	F	J	B	O	N	D	J	O	U
U	M	K	O	V	H	A	P	J	W	A	G	E	R
I	A	N	J	V	A	C	N	L	L	D	A	T	A
L	O	Y	A	X	X	O	G	T	X	A	B	A	T
L	U	S	Y	B	Z	U	O	G	Z	I	O	R	A
A	C	U	A	A	A	N	U	V	A	L	U	A	P
N	H	V	R	R	F	A	E	I	I	L	I	V	E
C	E	L	V	A	N	S	R	H	G	E	L	E	N
H	W	H	E	B	T	S	R	K	U	R	L	L	A
E	G	H	R	A	F	E	E	E	A	E	E	L	T
R	R	Z	E	N	L	U	H	D	D	P	F	E	N

www.educol.net

aigua	appincher
arvere	babet
baraban	bombine
bondjou	daille
gabouille	gouerre
jacounasse	maouche
mouillancher	ratapenat
tabazut	taravelle

Traductions dans le bulletin de la semaine prochaine...